



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents
Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr Site internet : www.eyrieux-clair.fr

COMPTE RENDU
REUNION DU BUREAU SYNDICAL
Du 29 Août 2019 à Le Cheylard

MEMBRES : 12 **En exercice : 12** **Présents : 6** **Suffrages exprimés : 0**

L'an Deux mille dix neuf et le 29 août, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte EYRIEUX CLAIR s'est réuni à Le Cheylard, sous la présidence de Bernard BERGER, Président du Syndicat EYRIEUX CLAIR, pour la tenue d'une réunion ordinaire, à la suite de la convocation dûment adressée aux membres du bureau le 21 août 2019.

Présents : Bernard BERGER, Daniel DORP, Christophe GAUTHIER, Claude BLANC, Christian ALIBERT, Denis SERRE

Excusés : Gilles QUATREMER, Raymond FAYARD, Maurice ROCHE

Es-qualité : Stéphanie DANIEL (Chargée de mission rivière), Jean-Sébastien ROS-RUIZ (technicien de rivière), Valérie CHARVILLAT (Chargée de mission coordination rivière), Murielle PECHAIRE (Secrétaire), Danièle CHAMBON (Secrétaire)

oo

ORDRE DU JOUR :

- 1 Etude évolution des statuts du syndicat dans le cadre de la GEMAPI
- 2 Etat d'avancement des actions en cours (Etudes en cours, Etudes bilan, communication, travaux rivières ,travaux Beauchastel)
- 3 Préparation du prochain comité de rivière (détermination du lieu et date)
- 4 Installation panneaux « rivières en bon état et inauguration
- 5 Point sur la GEMAPI
- 6 Etat d'avancement du SPANC
- 7 Recrutement Technicien SPANC : candidats à convoquer
- 8 Fin de contrat lancement d'un appel à candidature pour un technicien principal de 2^{ème} classe
- 9 Questions diverses : Date prochain Comité Syndical

oo

Suite à la demande d'un élu, le Président propose de passer en premier les points concernant le SPANC.

1. Etat d'avancement du SPANC

Christophe GAUTHIER détaille le bilan du SPANC arrêté au 09 aout 2019 comme suit :

Contrôle de l'existant :

Communes des contrôles en diagnostic existant	Nombre de diag réalisés du 01/01 au 17/05/2019	Nombre de diag réalisés du 19/05 au 09/08/2019	Nombre de contrôles restant à réaliser sur la commune
Les Nonières	6	6	10
Saint Agrève	10	17	51
Devesset	13	33	100
Saint Julien Labrousse	124	12	41
Saint Barthélémy Le Meil	4	0	7
Autres communes	3	1	
Total des diagnostics	160	69	

Autres contrôles :

Type de contrôle	Nombre de contrôle sur la période du 01/01 au 17/05/2019	Nombre de contrôle sur la période du 19/05 au 9/08/2019	Comparaison sur l'ensemble de ces périodes en 2018
Vente immobilière	28	26	45
Conception d'Installation	27	10	51
Bonne Exécution des travaux	25	17	46
Total	80	53	

Nombre total de contrôles depuis le début de l'année : 362

Recettes depuis le début de l'année :

Facturation : 55 656 euros au 09/08/2019 (dont 1644 € redevance majorée) + 274 € en attente de facturation.

Il reste à recouvrer depuis 2011 : 17 541.28 € soit un taux de recouvrement de 97.21 %

Situation comptable au 29/08/2019 (détail distribué aux membres du bureau) :

- Dépenses : 45 670.26 € (fonctionnement et investissements)
- Recettes : 55 656 € (fonctionnement) (hors excédents)

Cas d'un usager ayant reçu la majoration de redevance pour absence

Christophe GAUTHIER explique : Dans le cadre du recouvrement des redevances majorées, un usager ne veut pas payer la majoration, prétextant que finalement il a accepté le contrôle, et de ce fait il demande que le SPANC lui facture uniquement le contrôle.

Il rappelle que l'usager a été informé par plusieurs courriers, dont un recommandé avec accusé réception, auxquels il n'a donné aucune réponse, ne réagissant qu'à réception de la facture de redevance majorée.

Il confirme qu'il est trop tard pour revenir en arrière, et que cette redevance de 274 € est dûe.

Le SPANC lui fera un courrier dans ce sens.

Les voitures du SPANC

Le SPANC n'a plus de véhicule disponible actuellement, la 206 ayant été immobilisée, suite à une consommation excessive d'huile.

L'emprunt d'un montant de 10 000 € a été versé pour l'achat d'un véhicule d'occasion en remplacement du Kangoo.

Une consultation est en cours pour un véhicule pour un montant d'environ 8000 € TTC.

Néanmoins, Il faudra trouver un 2^{ème} véhicule, en fonction de la trésorerie du SPANC et des inscriptions budgétaires.

(le budget investissement prévoyait un emprunt de 10 000 € et un virement de 4000 € a été inscrit également au BP 2019)

2. Recrutement technicien SPANC – Candidats à convoquer

L'appel à candidature pour un poste de technicien ANC qui a été lancé en juin 2019 a pris fin le 26 août dernier. 3 candidatures sur 4, ont été retenues pour une audition prévue le 06 septembre prochain à St Georges les Bains.

Le Jury sera composé de deux à trois élus, assistés par une secrétaire et la technicienne SPANC.

L'embauche est prévue au 1^{er} Octobre 2019, sous réserve de la disponibilité du candidat retenu.

3. Recrutement d'un technicien principal de 2^{ème} classe – Vacance d'emploi

Bernard BERGER, Président, rappelle que le contrat de la technicienne SPANC arrive à son terme le 31 octobre 2019.

Le SPANC n'est vraiment opérationnel qu'avec deux techniciens en poste.

Le précédent technicien SPANC titulaire du grade de technicien principal de 2^{ème} classe, ayant demandé sa mutation, cet emploi est toujours vacant à ce jour.

Il faudra donc déclarer la vacance d'emploi auprès du Centre de Gestion et lancer un nouvel appel à candidature pour une embauche au 1^{er} Novembre 2019.

Compte-tenu que cet emploi déjà créé est toujours vacant, il n'y a pas lieu de délibérer. Les membres du bureau consultés sont d'accord pour lancer un nouvel appel à candidature.

La date limite est fixée au 30 septembre 2019. Les auditions sont prévues le lundi 07 octobre 2019 à partir de 14h30.

4. Etude évolution des statuts du SMEC dans le cadre de la GEMAPI

Suites du dernier COPIL du 16 mai 2019 (voir compte-rendu réunion de bureau du 23 mai 2019) :
Un seul retour de la CC Rhône Crussol qui est OK pour le transfert du Mialan et petits affluents, au Syndicat.

Envoi mails aux EPCI avec nouvelles simulations : 5 scénarios pour 150 000 € et 180 000 € de participations des collectivités adhérentes.

Les calculs de cotisation prennent en compte des combinaisons de 2 à 3 critères parmi 4 (population INSEE, potentiel fiscal, linéaire de cours d'eau et superficie de bassin versant)

Bernard BERGER indique que le 10 septembre prochain, la CC Rhône Crussol se réunit et va en parler.

Un autre point est soulevé et concerne la gouvernance. Ce sont les EPCI qui désignent leurs délégués.

Valérie CHARVILLAT présente une simulation pour la gouvernance resserrée à l'échelle du SMEC, après extension du périmètre (+ Mialan, Embroye amont et petits affluents) préparée par le Bureau d'Etudes. Certaines petites communes n'auront pas de délégués.

Bernard BERGER précise que pour prévenir le problème des défauts de quorum, il faudrait limiter le nombre de délégués (1 au lieu de 2 par exemple).

Christian ALIBERT propose d'instaurer une règle en fonction du nombre de communes composant la CC, par exemple :

Une CC dont le nombre de communes est inférieur ou égal à 4 communes : 2 délégués

Une CC dont le nombre de communes est supérieur à 4 communes : 10 délégués

Bernard BERGER demande à Valérie CHARVILLAT d'organiser une réunion avec les EPCI concernées afin de trouver un consensus sur le calcul des participations et la gouvernance ;
Les élus du syndicat qui assisteront à cette réunion seront : Christian ALIBERT, Denis SERRE et Daniel DORP.

Lorsque le terrain d'entente aura été trouvé, le Syndicat pourra préparer la modification de ses statuts qui seront à faire valider lors d'un prochain Comité Syndical.

5. Etat d'avancement des actions rivière

▪ Etude espace de bon fonctionnement

Réunion de lancement avec le bureau d'études SETEC HYDRATEC prévue le 11 septembre 2019 (1^{er} COPIL)

▪ Etudes bilan et prospective du contrat (5 études – 5 lots)

Budget du marché 240 000 € TTC subventionné à 80 % par la Région et l'Agence de l'Eau

1. Etude Qualité (4 offres) => attribuée à IRIS consultants, lancée en juillet
2. Etude Piscicole (2 offres) => attribuée à ARDECH'EAU/FPD07/CINCLE, lancée en juillet
3. Etude Astacicole (1 offre) => attribuée à SAULES ET EAUX et ARDECH'EAU, lancée en juillet
4. Profil en long (2 offres) => attribuée à OTEIS, lancée en juillet. Phase terrain faite les 26 et 27 Août
5. Etude globale bilan et prospectives (2 offres) => attribuée à OTEIS et CONTRECHAMP, sera lancée en octobre / novembre de cette année

▪ Inventaire des zones humides boisées

Cette étude lancée en 2017, se poursuit avec le Cabinet d'étude ECOSYLVE ; Des questionnaires ont été envoyés aux propriétaires début juillet. Une dizaine ont été retournés à ce jour.

▪ Concours prairies humides fleuries

6 exploitations y participent. Les visites du Jury auront lieu les 19 et 20 juin 2019. Composition du Jury : GDSA07 : Georges Colombel - CA07 : Nicolas Beillon et/ou Anne Dumetz – CBNMC : Aurélien Culat
Observateurs : SMEC, CEN, PNR

Remise des prix à Fromanac (Concours des Fromages de France) à St Agrève le 8 septembre 2019 à 13h15 au complexe sportif de St Agrève.

▪ Dragage à Beauchastel

La consultation des entreprises a été déclarée sans suite du fait d'une anomalie dans le BPU. Les dossiers d'intention et de DIG ont été déposés le 3 juin auprès de la DREAL. Ces services ont demandé des compléments le 22 juillet. Les dossiers complétés ont été retournés le 29 juillet. Dernièrement un mail de la DREAL nous demande de déposer le dossier définitif via le Guichet unique de l'eau à la DDT de l'Ardèche.

▪ Communication

➤ Journal de l'Eyrieux n°18

Les articles sont en cours d'écriture.

Pour la rubrique "Les élus s'expriment", il est proposé de parler du bilan du Contrat de rivière, en lien avec un article présentant les études en cours.

➤ Fête de la Science

Le syndicat s'est associé à la CAPCA qui organise un village des sciences le samedi 28 septembre à St Laurent du Pape.

A cette occasion, la chargée de mission rivière sera accompagnée d'Elodie Lepoutre (la Bardane) pour proposer deux balades (1 le matin et 1 l'après-midi) « de plantes en plantes au fil de l'Eyrieux ». Ce sera l'occasion de parler de la ripisylve, de ses rôles, d'apprendre à reconnaître les espèces, écouter des anecdotes les concernant et réaliser un herbier en cyanotype.

Budget intervenant : 430 €

➤ Animations scolaires

De nombreuses écoles ont d'ores et déjà contacté la chargée de mission pour leur faire part de leur souhait de bénéficier d'animations scolaires.

Le collège de Vernoux, candidat à l'obtention d'un éco-label, souhaiterait également bénéficier d'interventions pour leur club comptant une vingtaine d'élèves volontaires, de la 5^{ème} à la 3^{ème}, autour des thématiques nettoyage de la rivière, pollution... en vue d'organiser un évènement durant la semaine européenne du développement durable.

➤ Sentier du Colin

Pose des panneaux semaine du 2 au 06 septembre avec l'association Tremplin.

François Lemaître, CAPCA, sera également présent pour accompagner l'association dans la pose de la signalétique.

Les journalistes ont été contactés.

▪ Gestion des rivières

➤ Travaux sur les seuils de Murat, Guerrier et Pont de la Pize

Les conventions ont été signées, les travaux devraient débuter mi-septembre.

L'arrêté de DIG a été reçu cette semaine.

Disponibilités simultanées de l'entreprise (Bouchardon Frères à St-Agrève) et de la fédération de pêche 07 (pour les pêches de sauvetage) vraisemblablement mi-septembre.

➤ Travaux sur la renouée du Japon à Albon

Le projet d'arrêté de DIG a été établi cette semaine et le dossier est en phase de consultation jusqu'au 3 septembre.

La consultation a abouti à la réception d'une proposition venant de Duranton TP (Annonay) qui correspond au budget.

Le propriétaire, qui a été contacté, ne s'oppose pas aux travaux mais pose des conditions pour l'accès au chantier qui ne permettent pas de réaliser les travaux.

Syndicat EYRIEUX - CLAIR

Une tentative de conciliation avec le Maire d'Albon et le président de BEED a été lancée pour essayer d'obtenir l'accord du propriétaire.

6. Installation panneaux « rivières en bon état »

La commande des panneaux a été passée, l'inauguration pourrait avoir lieu juste avant le comité de rivière. (Date à fixer)

7. Comité de rivière

Bernard BERGER souhaite que Monsieur SANTOS du SDEA participe à nouveau au prochain Comité de rivière, pour faire le point sur les actions en cours, relatives au barrage des Collanges.

La réunion pourrait se tenir en Novembre, en évitant la période du 18 au 23/11 où se déroulera le Congrès des Maires.

Vu le 26 Septembre 2019

Le Président du Syndicat EYRIEUX CLAIR,
Bernard BERGER

